

champdeniers

Consolider le travail agricole local

Ce mardi 27 juin, Jean-Pierre Rimbeau et Francine Chausseray, respectivement président et vice-présidente chargés de l'économie de la communauté de communes Val de Gâtine, ainsi que Jean-Marc Renaudeau et Christophe Limoges, respectivement président et vice-président à la Chambre interdépartementale d'agriculture de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, ont signé une convention commune afin d'œuvrer conjointement en faveur du tissu économique agricole du territoire.

Les entreprises agricoles et agroalimentaires représentent près de la moitié des entreprises du territoire. Aussi, mener des actions en faveur du maintien et du développement d'une agriculture de proximité et du tissu agroalimentaire local est incontournable pour la communauté de communes Val de Gâtine. Conventionner avec la chambre d'agriculture, forte d'une réelle expertise et de sa connaissance du terrain, est une évidence pour mener et définir des actions en faveur de l'économie agricole du



De gauche à droite : Christophe Limoges, vice-président à la CIA 17-79 et Jean-Marc Renaudeau, président de la Chambre interdépartementale d'agriculture de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres (CIA 17-79). (Photo NR)

territoire. Ainsi, le contenu de la convention définit les aspects organisationnels du partenariat : bilans réguliers des dynamiques agricoles sur le territoire, modalités de définition et de lancement des actions selon une programmation annuelle et relais respectif d'informations d'ordre général ou spécifique. La convention est jointe à un programme d'action partena-

rial revu annuellement. Pour cette première année de partenariat, un travail commun est prévu afin de proposer aux communes un service support pour la coordination des différents marchés du territoire, cette action ayant pour but de dynamiser les marchés en misant notamment sur une meilleure complémentarité, et faciliter la mise en relation avec les producteurs locaux.